

Création d'un branchement électrique aéro souterrain

Travaux entrepris par la société CRTPB

Début des travaux

05/09/2022

Fin des travaux prévue

26/09/2022

au n°56 bis rue du Maréchal Joffre :

- stationnement interdit au droit des travaux
- vitesse limitée à 30km/h